

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2018 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	<u>30 Juin 2018</u>	<u>2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	4	9 775 020	12 784 348	4 671 188
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	875 019 105	692 768 076	809 907 969
Portefeuille-titres de placement	6	1 159 111	1 237 447	1 202 092
Portefeuille d'investissement	7	9 359 953	9 359 953	9 359 953
Valeurs Immobilisées	8	16 404 730	11 998 636	13 564 933
Autres actifs	9	14 619 364	25 752 147	14 024 615
TOTAL DES ACTIFS		<u>926 337 282</u>	<u>753 900 607</u>	<u>852 730 750</u>
PASSIFS	Notes	<u>30 Juin 2018</u>	<u>2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
Concours bancaires	10	47 768 142	30 017 639	15 660 880
Dettes envers la clientèle	11	7 867 608	7 138 407	8 524 277
Emprunts et dettes rattachées	12	706 525 541	573 537 363	610 356 838
Fournisseurs et comptes rattachés	13	85 881 145	83 128 016	140 514 665
Autres passifs	14	5 304 469	5 192 880	5 166 903
TOTAL DES PASSIFS		<u>853 346 905</u>	<u>699 014 305</u>	<u>780 223 563</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		40 180 000	28 700 000	40 180 000
Réserves		6 594 530	5 777 909	5 783 659
Prime d'émission		13 996 000	8 830 000	13 996 000
Actions propres		(305 801)	(588 209)	(832 733)
Résultats reportés		8 599 143	8 047 500	5 177 500
Résultat de la période		3 926 505	4 119 101	8 202 760
Total des capitaux propres	15	<u>72 990 376</u>	<u>54 886 302</u>	<u>72 507 187</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>926 337 282</u>	<u>753 900 607</u>	<u>852 730 750</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2018
(Exprimé en dinars)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2017</u>
	30 juin		31 Décembre
ENGAGEMENTS DONNES	135 180 771	135 316 783	131 345 437
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	42 696 949	49 507 166	46 258 490
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	92 483 823	85 809 617	85 086 947
ENGAGEMENTS RECUS	1 803 654 166	1 557 220 729	1 710 135 150
Cautions Reçues	655 026 076	625 555 607	630 472 460
Garanties Reçues	336 570	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	137 919 984	114 419 688	132 081 226
Valeurs des biens, objet de leasing	1 010 371 536	816 908 864	947 244 894
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	35 123 508	57 200 000	49 799 645
Emprunts obtenus non encore encaissés	35 106 400	57 200 000	49 770 000
Effets escomptés sur la clientèle	17 108	-	29 645

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2017</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	41 413 168	32 359 215	69 619 440
Intérêts et charges assimilées	17	(28 487 254)	(20 006 959)	(44 095 868)
Produits des placements	18	205 505	237 399	184 389
Autres produits d'exploitation	19	15 698	14 951	30 266
Produit net		<u>13 147 118</u>	<u>12 604 605</u>	<u>25 738 226</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	3 887 598	3 291 700	7 047 593
Dotations aux amortissements	21	292 251	261 323	596 503
Autres charges d'exploitation	22	2 054 177	1 819 151	3 579 811
Total des charges d'exploitation		<u>6 234 026</u>	<u>5 372 174</u>	<u>11 223 906</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>6 913 092</u>	<u>7 232 431</u>	<u>14 514 320</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	1 153 968	1 607 936	2 862 275
Dotations nettes aux autres provisions	24	214 469	434 614	141 050
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>5 544 655</u>	<u>5 189 881</u>	<u>11 510 996</u>
Autres pertes ordinaires	25	(614)	(41 193)	(437 315)
Autres gains ordinaires	26	134	59	81
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>5 544 174</u>	<u>5 148 747</u>	<u>11 073 761</u>
Impôts sur les bénéfiques	27	(1 415 461)	(1 029 646)	(2 296 801)
Contribution sociale de solidarité		(40 442)	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>4 088 272</u>	<u>4 119 101</u>	<u>8 776 960</u>
Contribution conjoncturelle		(161 767)	-	(574 200)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>3 926 505</u>	<u>4 119 101</u>	<u>8 202 760</u>
Résultat par action		0,496	0,529	1,256

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>2018</u>	<u>30 Juin</u> <u>2017</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	257 888 802	211 043 250	448 108 048
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(337 994 631)	(284 011 896)	(551 002 909)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(7 099 813)	(6 393 865)	(10 839 314)
Intérêts payés	31	(27 769 955)	(20 157 314)	(41 242 920)
Impôts et taxes payés	32	(2 025 758)	(2 456 679)	(3 669 680)
Restitution du crédit de TVA		-	-	19 723 440
Autres flux liés à l'exploitation	35	1 488 972	580 327	(1 672 405)
		<u>(115 512 383)</u>	<u>(101 396 178)</u>	<u>(140 595 741)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(3 023 574)	(1 953 448)	(3 937 844)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	160 000
		<u>(3 023 574)</u>	<u>(1 953 448)</u>	<u>(3 777 844)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	13 776 000
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(192 048)	(788 631)	(1 033 154)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	15	704 375	590 042	595 791
Dividendes et autres distributions	34	(3 955 601)	(3 104 063)	(3 121 250)
Encaissements provenant des emprunts	12	628 420 000	412 335 800	898 230 000
Remboursements d'emprunts	12	(533 444 199)	(325 624 863)	(777 771 543)
		<u>91 532 527</u>	<u>83 408 285</u>	<u>130 675 844</u>
		<u>(27 003 430)</u>	<u>(19 941 341)</u>	<u>(13 697 741)</u>
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	(10 989 692)	2 708 050	2 708 050
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	(37 993 122)	(17 233 291)	(10 989 692)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2018	2017	2017		2018	2017	2017		2018	2017	2017
Intérêts de leasing	39 763 280	31 203 753	66 738 625	Intérêts et charges assimilés	28 487 254	20 006 959	44 095 868				
Intérêts de retard	620 211	307 036	867 800								
Variation des produits réservés	(265 090)	(258 848)	(274 147)								
Produits accessoires	1 294 767	1 107 273	2 287 162								
Autres produits d'exploitation	15 698	14 951	30 266								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>41 428 866</u>	<u>32 374 166</u>	<u>69 649 706</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>28 487 254</u>	<u>20 006 959</u>	<u>44 095 868</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>12 941 612</u>	<u>12 367 206</u>	<u>25 553 838</u>
Marge commerciale (PNB)	12 941 612	12 367 206	25 553 838	Autres charges d'exploitation	2 054 177	1 819 151	3 579 811				
Produits des placements	205 505	237 399	184 389	Charges de personnel	3 887 598	3 291 700	7 047 593				
<u>Sous total</u>	<u>13 147 118</u>	<u>12 604 605</u>	<u>25 738 226</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 941 775</u>	<u>5 110 851</u>	<u>10 627 403</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>7 205 342</u>	<u>7 493 754</u>	<u>15 110 823</u>
Excédent brut d'exploitation	7 205 342	7 493 754	15 110 823	Dotations aux amortissements et aux résorptions	292 251	261 323	596 503				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	1 092 345	1 092 345	1 394 633	- Pour dépréciation des créances	2 119 829	2 500 281	3 826 908				
- Sur les actions cotées	7 526	26 570	102 371	- Des autres actifs	1 414	24 000	71 881				
				- Pour dépréciation des titres	59 484	67 854	96 540				
				- Additionnelles	26 484	-	-				
				- Collectives	100 000	200 000	430 000				
				- Pour risques et charges	161 097	342 429	75 000				
Autres produits ordinaires	134	59	81	- Pour Valeurs immobilisées	-	26 900	-				
				Autres pertes ordinaires	614	41 193	437 315				
				Impôts sur les bénéfices	1 415 461	1 029 646	2 296 801				
				Contribution sociale de solidarité	40 442	-	-				
<u>Sous total</u>	<u>8 305 347</u>	<u>8 612 727</u>	<u>16 607 908</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 217 075</u>	<u>4 493 626</u>	<u>7 830 948</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 088 272</u>	<u>4 119 101</u>	<u>8 776 960</u>
Résultat des activités ordinaires	4 088 272	4 119 101	8 776 960	Contribution conjoncturelle	161 767	-	574 200				
<u>Sous total</u>	<u>4 088 272</u>	<u>4 119 101</u>	<u>8 776 960</u>	<u>Sous total</u>	<u>161 767</u>	<u>-</u>	<u>574 200</u>	<u>Résultat net</u>	<u>3 926 505</u>	<u>4 119 101</u>	<u>8 202 760</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2018, à 40.180.000 Dinars composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2018, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la

valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Banques	9 772 277	12 780 684	4 670 288
- Caisses	2 743	3 664	900
Total	9 775 020	12 784 348	4 671 188

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
Créances sur contrats mis en force	891 186 094	709 950 252	831 314 179
Encours financiers	858 661 855	686 128 062	804 981 509
Impayés	36 085 807	26 765 453	29 560 226
Intérêts échus différés	(3 640 640)	(3 118 167)	(3 347 211)
Valeurs à l'encaissement	79 071	174 904	119 656
Créances sur contrats en instance de mise en force	12 745 662	9 041 779	6 087 383
Total brut des créances leasing	903 931 756	718 992 031	837 401 562
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(8 501 964)	(8 436 512)	(8 521 216)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 231 791)	(13 245 419)	(14 185 054)
Provisions collectives	(3 130 000)	(2 800 000)	(3 030 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(61 796)	(61 796)
Produits réservés	(1 960 617)	(1 680 228)	(1 695 527)
Total net des créances leasing	875 019 105	692 768 076	809 907 969

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2017	811 068 892
Addition de la période	
- Investissements	247 273 278
- Relocations	9 064 601
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(184 940)
- Cessions anticipées	(10 479 181)
- Relocations	(8 200 588)
- Remboursement du capital	(177 134 544)
Solde au 30 juin 2018	871 407 518

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Créance à plus de cinq ans		12 762 961	14 042 722	13 531 308
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		597 170 860	481 549 803	566 386 927
- Créance à moins d'un an		368 656 585	289 981 647	341 749 529
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	978 590 406	785 574 172	921 667 764
- Revenus à plus de cinq ans		2 088 595	2 650 798	2 232 496
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		69 428 233	57 844 444	67 290 819
- Revenus à moins d'un an		66 403 156	53 924 446	62 557 911
Total des produits financiers non acquis	(2)	137 919 984	114 419 688	132 081 226
- Valeurs résiduelles	(3)	5 050 057	4 640 978	4 804 713
- Contrats suspendus	(4)	12 941 377	10 332 599	10 590 258
- Contrats en cours	(5)	12 745 662	9 041 779	6 087 383
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	871 407 518	695 169 841	811 068 892

30 juin 2018

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	685 933 091	150 803 824	3 517 372	3 544 807	14 862 760	858 661 855
Impayés	2 917 555	12 502 826	1 111 652	2 116 166	17 437 607	36 085 807
Contrats en instance de mise en force	10 270 915	2 474 748	-	-	-	12 745 662
CREANCES LEASING	699 121 561	165 781 398	4 629 024	5 660 973	32 300 367	907 493 324
Avances reçues (*)	(7 306 586)	(25 291)	-	-	(529 731)	(7 861 608)
ENCOURS GLOBAL	691 814 975	165 756 107	4 629 024	5 660 973	31 770 636	899 631 716
ENGAGEMENTS HORS BILAN	40 115 127	2 581 822	-	-	-	42 696 949
TOTAL ENGAGEMENTS	731 930 101	168 337 929	4 629 024	5 660 973	31 770 636	942 328 664
Produits réservés	-	-	(126 958)	(249 486)	(1 584 172)	(1 960 617)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(71 142)	(8 430 822)	(8 501 964)
Provisions sur impayés	-	-	(111 263)	(578 662)	(14 541 866)	(15 231 791)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(238 221)	(899 290)	(24 645 141)	(25 782 651)
ENGAGEMENTS NETS	731 930 101	168 337 929	4 390 803	4 761 683	7 125 496	916 546 013
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,49%	0,60%	3,37%	
				4,46%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2017				3,86%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2017				4,83%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,15%	15,89%	77,57%	
				61,30%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2017				72,23%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2017				63,42%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Actions cotées	1 422 343	1 590 343	1 422 343
- Titres SICAV	98 276	3 769	89 298
Total brut	1 520 618	1 594 112	1 511 641
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(361 507)	(356 665)	(309 549)
Total net	1 159 111	1 237 447	1 202 092

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	2,030	(68 410)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	6,582	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,690	(23 849)	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,380	(86 400)	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	17,600	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	1,830	(179 618)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,150	(3 231)	0,017%
Total				1 422 343		(361 507)	

Les titre SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative	Total
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	950	104,878	103,448	98 276
Total				98 276

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Titres de participation	8 778 841	8 778 841	8 778 841
- Titres immobilisés	581 112	581 112	581 112
Total	9 359 953	9 359 953	9 359 953

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2018 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2 013
Total				8 778 841	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2018 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
Total					<u>581 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2018
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période		
Logiciels	33,3%	544 499	32 428	-	576 927	397 389	39 817	437 207	-	139 720
Total des immobilisations incorporelles		544 499	32 428	-	576 927	397 389	39 817	437 207	-	139 720
Terrain	-	5 670 140	-	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	250 000	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	2 630 526	924 308	65 223	989 531	-	1 640 995
Matériel de transport	20,0%	943 241	31 200	-	974 441	664 776	66 485	731 261	-	243 180
Equipements de bureau	10,0%	708 280	8 205	-	716 484	514 198	22 717	536 915	-	179 569
Matériel informatique	33,3%	530 729	100 967	-	631 696	449 037	33 487	482 524	-	149 172
Installations générales	10% et 20%	657 557	-	-	657 557	422 728	29 161	451 889	-	205 669
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	45 886	38 576	1 311	39 887	-	5 999
Immobilisations en cours		4 578 299	2 723 426	405 193	7 706 918	-	-	-	-	7 706 918
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		666 789	201 771	(405 193)	463 367	-	-	-	-	463 367
Total des immobilisations corporelles		16 681 446	3 065 569	-	19 747 016	3 013 623	218 384	3 232 006	250 000	16 265 009
TOTAUX		17 225 945	3 097 997	-	20 323 942	3 411 012	258 201	3 669 213	250 000	16 404 730

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Charges reportées	2 119 432	1 497 699	1 707 776
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	40 100	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 371 106	1 324 713	1 308 369
- Personnel, avances et acomptes	76 101	74 934	31 488
- Etat, crédit de TVA	8 624 825	20 962 229	8 265 350
- Etat, compte d'attente TVA	1 270 535	1 055 792	1 299 398
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	100 000	100 000	100 000
- Compte courant "NIDA"	-	-	250 000
- Produits à recevoir des tiers	741 122	446 848	859 301
- Débiteurs divers	103 431	53 093	50 942
- Charges constatées d'avances	155 023	129 757	92 789
<u>Total brut</u>	<u>14 819 882</u>	<u>25 903 370</u>	<u>14 223 719</u>
A déduire :			
- Provisions	(200 518)	(151 223)	(199 104)
<u>Montant net</u>	<u>14 619 364</u>	<u>25 752 147</u>	<u>14 024 615</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 30 JUIN 2018
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	539 369	34 050	573 419	102 149
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	5 056 799	802 190	5 858 989	3 485 221	356 485	3 841 706	2 017 283
TOTAUX		5 890 645	802 190	6 692 835	4 182 869	390 534	4 573 403	2 119 432

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 356.485 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques, découverts	47 768 142	30 017 639	15 660 880
<u>Total</u>	<u>47 768 142</u>	<u>30 017 639</u>	<u>15 660 880</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 861 608	7 132 407	8 518 277
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>7 867 608</u>	<u>7 138 407</u>	<u>8 524 277</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques locales	225 517 991	166 860 236	200 199 874
- Banques étrangères	27 426 025	28 282 658	27 854 341
- Emprunts obligataires	252 829 000	229 906 800	236 243 000
- Certificats de dépôt	87 500 000	74 000 000	58 500 000
- Certificats de leasing	100 500 000	66 000 000	76 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>693 773 016</u>	<u>565 049 694</u>	<u>598 797 215</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 175 214	1 511 893	2 270 690
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	392 415	392 415	597 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 916 072	6 652 230	8 339 656
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 282 791	842 758	1 245 963
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(1 013 967)	(911 628)	(894 040)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>12 752 526</u>	<u>8 487 668</u>	<u>11 559 623</u>
<u>Total</u>	<u>706 525 541</u>	<u>573 537 363</u>	<u>610 356 838</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing EL BARAKA BANK	65 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	113 000 000	(83 000 000)	65 000 000	-	65 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	30 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	72 000 000	(77 000 000)	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ELWIFAK BANK	5 000 000	Remboursement après 30, 40 et 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	5 000 000	15 000 000	(15 000 000)	5 000 000	-	5 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	500 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 000 000	1 000 000	(1 500 000)	500 000	-	500 000
<u>Sous-total</u>			76 000 000	201 000 000	(176 500 000)	100 500 000	-	100 500 000
Certificats de dépôt	87 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	58 500 000	290 500 000	(261 500 000)	87 500 000	-	87 500 000
<u>Sous-total</u>			58 500 000	290 500 000	(261 500 000)	87 500 000	-	87 500 000
<u>Total des certificats de leasing et des certificats de dépôt</u>			134 500 000	491 500 000	(438 000 000)	188 000 000	-	188 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2021)	17 288 000	-	(6 000 000)	11 288 000	5 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2021)	17 184 000	-	-	17 184 000	11 168 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2022)	25 520 000	-	(6 000 000)	19 520 000	13 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2022)	22 794 000	-	-	22 794 000	17 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	36 666 000	-	(3 334 000)	33 332 000	25 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	16 000 000	-	(4 000 000)	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	37 561 000	-	-	37 561 000	35 122 000	2 439 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	20 000 000	-	(1 000 000)	19 000 000	18 000 000	1 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	25 000 000	-	-	25 000 000	23 310 840	1 689 160
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 230 000	25 770 000	-	40 000 000	37 706 000	2 294 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	-	15 150 000	-	15 150 000	13 310 000	1 840 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			236 243 000	40 920 000	(24 334 000)	252 829 000	208 550 840	44 278 160

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2018

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	4 854 341	-	(428 317)	4 426 025	3 569 391	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	11 333 333	666 667
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 785 714	214 286
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			27 854 341	-	(428 317)	27 426 025	25 688 439	1 737 586
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	750 000	-	(500 000)	250 000	-	250 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	703 939	-	(703 939)	-	-	-
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	300 000	-	(200 000)	100 000	-	100 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	515 564	-	(515 564)	-	-	-
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 143 368	-	(561 767)	581 601	-	581 601
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	688 784	-	(338 232)	350 552	-	350 552
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	867 350	-	(572 567)	294 783	-	294 783
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	750 000	-	(300 000)	450 000	-	450 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	500 000	-	(200 000)	300 000	-	300 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 702 208	-	(546 118)	1 156 090	-	1 156 090
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	423 199	-	(135 684)	287 515	-	287 515
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	284 697	-	(284 697)	-	-	-
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	424 776	-	(280 535)	144 240	-	144 240
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	525 000	-	(150 000)	375 000	75 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	525 000	-	(150 000)	375 000	75 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	694 444	-	(277 778)	416 666	-	416 666
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 236 606	-	(523 949)	1 712 657	604 735	1 107 922
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 955 186	-	(534 040)	1 421 147	294 417	1 126 729
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	600 000	-	(150 000)	450 000	150 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	735 294	-	(294 118)	441 176	-	441 176
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	2 857 143	-	(266 944)	2 590 199	1 785 714	804 485
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 250 000	-	(500 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 250 000	-	(500 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	909 128	-	(450 511)	458 617	-	458 617
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	600 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 000 000	-	(222 222)	777 778	333 333	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 000 000	-	(222 222)	1 777 778	666 667	1 111 111
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 190 939	-	(198 916)	992 023	571 616	420 407
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	625 472	-	(104 560)	520 912	300 132	220 780
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(200 000)	1 000 000	600 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 800 000	-	(300 000)	1 500 000	900 000	600 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(100 000)	500 000	300 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	625 470	-	(104 584)	520 886	300 087	220 799
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(200 000)	1 000 000	600 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	622 571	-	(104 635)	517 936	297 749	220 187
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	900 000	-	(150 000)	750 000	450 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 240 921	-	(103 517)	1 137 404	593 555	543 849
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	973 720	-	(163 672)	810 048	465 484	344 564
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 950 000	-	(300 000)	1 650 000	1 050 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 400 000	-	(200 000)	1 200 000	800 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 500 000	-	(500 000)	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 052 632	-	(315 789)	1 736 842	1 105 263	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 800 000	-	(400 000)	2 400 000	1 600 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 055 975	-	(79 016)	976 959	555 204	421 755
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 052 632	-	(315 789)	1 736 842	1 105 263	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 250 000	-	(300 000)	1 950 000	1 350 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 124 263	-	(459 436)	3 664 827	2 700 446	964 381
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	8 000 000	-	(1 000 000)	7 000 000	5 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	800 000	-	(100 000)	700 000	500 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 750 000	-	(500 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 210 526	-	(315 789)	1 894 737	1 263 158	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 652 359	-	(182 142)	1 470 217	1 086 417	383 800
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 474 968	-	(272 472)	2 202 496	1 628 061	574 435
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 481 201	-	(273 602)	2 207 600	1 631 829	575 771
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 651 201	-	(182 405)	1 468 796	1 085 213	383 583
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 000 000	-	(250 000)	3 750 000	2 500 000	1 250 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 473 684	-	(526 316)	3 947 369	2 631 579	1 315 790
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	4 578 693	-	(437 106)	4 141 588	3 217 587	924 001
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	4 578 693	-	(437 106)	4 141 588	3 217 587	924 001
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	6 755 054	-	(600 806)	6 154 248	4 882 160	1 272 088
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 500 000	-	(500 000)	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 700 000	-	(209 587)	2 490 413	1 800 000	690 413
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 806 961	-	(427 539)	4 379 422	3 474 192	905 230
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 867 728	-	(253 864)	2 613 864	2 075 528	538 336
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	3 000 000	-	(300 000)	2 700 000	2 100 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	19 162 524	-	(1 713 905)	17 448 620	13 826 420	3 622 200
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	10 000 000	-	(1 666 667)	8 333 333	5 000 000	3 333 333
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	5 000 000	-	(418 443)	4 581 557	3 695 112	886 445
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	9 500 000	-	(500 000)	9 000 000	6 500 000	2 500 000
CITIBANK 30 MDT	50 000 000	Crédit relais	30 000 000	65 000 000	(45 000 000)	50 000 000	-	50 000 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 185 927	814 073
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	-	3 000 000	(83 333)	2 916 667	2 583 333	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	5 000 000	(250 000)	4 750 000	3 750 000	1 000 000
ABC 13 MDT (2018)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2019)	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
Total des crédits des banques locales			200 199 874	96 000 000	(70 681 882)	225 517 992	114 613 768	110 904 223
Total général			598 797 215	628 420 000	(533 444 199)	693 773 016	348 853 047	344 919 969

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	1 145 871	120 977	712 924
<u>Sous total</u>	<u>1 145 871</u>	<u>120 977</u>	<u>712 924</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs d'immobilisation	61 543	22 274	22 161
- Fournisseurs, retenue de garantie	67 472	23 335	32 430
<u>Sous total</u>	<u>129 015</u>	<u>45 609</u>	<u>54 592</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	5 179 930	5 201 717	28 331 702
- Effets à payer	79 418 499	77 751 882	111 407 617
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>84 606 259</u>	<u>82 961 429</u>	<u>139 747 149</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>85 881 145</u>	<u>83 128 016</u>	<u>140 514 665</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Personnel, rémunérations dues	921	108	108
- Personnel, provisions pour congés payés	237 127	210 901	145 643
- Personnel, autres charges à payer	300 000	200 000	600 000
- Etat, retenues sur salaires	139 854	127 302	154 104
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	504 151	757 184	1 050 308
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	153 120	177 791	183 018
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	16 558	170 533	23 889
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation	5 280	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	741 651	465 049	571 614
- Etat, contribution conjoncturelle	161 767	-	574 200
- Etat, contribution sociale de solidarité	40 442	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	188 436	121 535	135 568
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	7 114	6 243	4 369
- CNSS	330 336	332 061	338 128
- CAVIS	44 660	56 705	51 798
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	44 369	45 403	32 923
- Actionnaires, dividendes à payer	41	17 188	-
- Crédoeurs divers	26 414	442 923	456 226
- Prestataires Assurances	1 463 483	728 759	56 438
- Diverses Charges à payer	612 650	431 390	663 568
- Avances sur cessions d'immobilisations	-	120 000	-
- Provisions pour risques et charges	286 097	781 805	125 000
<u>Total</u>	<u>5 304 469</u>	<u>5 192 880</u>	<u>5 166 903</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Capital social	(A)	40 180 000	28 700 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	2 806 551	2 137 538	2 137 538
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		13 996 000	8 830 000	13 996 000
- Réserves pour fonds social	(C)	300 000	150 000	150 000
- Actions propres	(D)	(305 801)	(588 209)	(832 733)
- Complément d'apport		-	2 392	8 142
- Résultats reportés		8 599 143	8 047 500	5 177 500
Total des capitaux propres avant résultat de la période		69 063 872	50 767 200	64 304 427
Résultat de la période (1)		3 926 505	4 119 101	8 202 760
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	72 990 376	54 886 302	72 507 187
Nombre d'actions (2)	(E)	7 916 202	6 253 401	6 532 545
Résultat par action (1) / (2)		0,496	0,529	1,256

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2018 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des subventions non remboursables au personnel de la société.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital social, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2017	101 201	832 733
Achats de la période	23 515	192 048
Cession de la période	(87 500)	(704 375)
Complément d'apport		(8 142)
Résultats reportés		(6 462)
Solde au 30 juin 2018	37 216	305 801

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2018, 0,465% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2018
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	-	4 846 306	(398 915)	11 688	7 068 169	54 087 039
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2017		595 724			150 000	6 322 445			(7 068 169)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016						(3 157 000)				(3 157 000)
Rachat d'actions propres							(788 631)			(788 631)
Encaissement de dividendes sur actions propres						35 750				35 750
Cession d'actions propres							599 337	(9 295)		590 042
Résultat de la période close le 30 Juin 2017									4 119 101	4 119 101
Solde au 30 Juin 2017	28 700 000	2 137 538	3 487 979	8 830 000	150 000	8 047 500	(588 209)	2 392	4 119 101	54 886 302
Reprise résultat de la période close le 30 Juin 2017									(4 119 101)	(4 119 101)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 17 Mai 2017	11 480 000			5 166 000		(2 870 000)				13 776 000
Rachat d'actions propres							(244 523)	5 750		(238 773)
Résultat de l'exercice 2017									8 202 760	8 202 760
Solde au 31 Décembre 2017	40 180 000	2 137 538	3 487 979	13 996 000	150 000	5 177 500	(832 732)	8 142	8 202 760	72 507 187
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2017		669 013			150 000	7 383 747			(8 202 760)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016						(4 018 000)				(4 018 000)
Rachat d'actions propres							(192 048)			(192 048)
Encaissement de dividendes sur actions propres						62 358				62 358
Cession d'actions propres						(6 462)	718 979	(8 142)		704 375
Résultat de la période close le 30 Juin 2018									3 926 505	3 926 505
Solde au 30 Juin 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(305 801)	-	3 926 505	72 990 376

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Intérêts de leasing	39 763 280	31 203 753	66 738 625
- Intérêts de retard	620 211	307 036	867 800
- Préloyer	101 740	161 092	253 876
- Frais de dossier	255 839	276 837	554 688
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	382 013	228 110	488 576
- Frais de rejet	504 566	390 261	820 022
- Commissions d'assurance	50 608	50 973	170 000
Total	41 678 258	32 618 062	69 893 586
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	304 565	209 492	278 845
Intérêts de retard antérieurs	10 095	21 018	29 596
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(543 892)	(475 510)	(562 855)
Intérêts de retard	(35 858)	(13 847)	(19 732)
Variation des produits réservés	(265 090)	(258 848)	(274 147)
Total des intérêts et des produits de leasing	41 413 168	32 359 215	69 619 440
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	794 391 251	561 377 391	561 377 391
. A la fin de la période	845 720 479	675 795 462	794 391 251
. Moyenne (A)	820 055 865	618 586 426	677 884 321
- Intérêts de la période (B)	39 763 280	31 203 753	66 738 625
- Taux moyen (B) / (A)	9,70%	10,09%	9,85%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Intérêts des emprunts obligataires	9 952 915	8 517 888	17 452 078
- Intérêts des crédits des banques locales	7 789 334	5 203 819	12 730 910
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 528 259	814 117	1 602 827
- Intérêts des autres opérations de financement	6 894 109	4 391 645	9 912 460
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	356 485	309 278	660 096
Total des charges financières des emprunts (A)	26 521 103	19 236 748	42 358 371
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 898 922	755 205	1 699 899
- Autres charges financières	67 229	15 007	37 597
Total des autres charges financières	1 966 151	770 212	1 737 497
Total général	28 487 254	20 006 959	44 095 868
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	598 797 215	478 338 758	478 338 758
. A la fin de l'exercice	693 773 016	565 049 695	598 797 215
. Moyenne (B)	646 285 116	521 694 226	538 567 986
- Taux moyen (A) / (B)	8,21%	7,37%	7,86%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dividendes	130 470	184 079	193 328
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	88	88
- Revenus des comptes créditeurs	55 160	49 232	94 416
- Moins values sur cession des titres cotés	-	-	(113 019)
- Revenus des comptes courants associés	13 734	4 000	8 877
- Moins values latentes sur titres SICAV	(1 358)	-	-
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	699
- Jetons de présences reçus des filiales	7 500	-	-
<u>Total</u>	<u>205 505</u>	<u>237 399</u>	<u>184 389</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Produits locatifs	15 698	14 951	30 266
<u>Total</u>	<u>15 698</u>	<u>14 951</u>	<u>30 266</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Salaires et complément de salaires	3 050 354	2 610 742	5 560 299
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	622 515	522 736	1 003 296
- Autres charges sociales	214 728	158 222	483 998
<u>Total</u>	<u>3 887 598</u>	<u>3 291 700</u>	<u>7 047 593</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	39 817	26 050	60 172
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	218 384	235 274	468 232
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	34 050	-	68 099
<u>Total</u>	<u>292 251</u>	<u>261 323</u>	<u>596 503</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Achat de matières et fournitures	169 855	172 290	353 671
<u>Total des achats</u>	<u>169 855</u>	<u>172 290</u>	<u>353 671</u>
- Locations	218 345	204 943	414 596
- Entretiens et réparations	49 150	45 223	83 996
- Primes d'assurances	74 247	59 311	111 333
- Etudes, recherches et services extérieurs	388	91	119
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>342 129</u>	<u>309 568</u>	<u>610 044</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	194 582	203 426	461 445
- Publicités, publications, relations publiques	247 606	206 465	443 260
- Déplacements, missions et réceptions	161 308	166 697	210 194
- Frais postaux et de télécommunications	141 252	169 580	320 219
- Services bancaires et assimilés	316 877	223 438	458 955
- Autres	132 294	113 779	219 319
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 193 918</u>	<u>1 083 385</u>	<u>2 113 391</u>
- Autres charges ordinaires			
- Jetons de présence	56 250	37 500	75 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	15 625	9 375	18 750
- Rémunération du Comité de risques	9 375	9 375	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	<u>81 250</u>	<u>56 250</u>	<u>112 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	96 530	83 828	162 151
- T.C.L	96 977	76 152	161 004
- Droits d'enregistrement et de timbres	44 836	25 035	44 633
- Autres impôts et taxes	28 681	12 643	22 417
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>267 025</u>	<u>197 658</u>	<u>390 205</u>
<u>Total général</u>	<u>2 054 177</u>	<u>1 819 151</u>	<u>3 579 811</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 119 829	2 500 281	3 826 908
- Dotations aux provisions collectives	100 000	200 000	430 000
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 092 345)	(1 092 345)	(1 394 633)
<u>Total</u>	<u>1 153 968</u>	<u>1 607 936</u>	<u>2 862 275</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	1 414	24 000	71 881
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	59 484	67 854	96 540
- Dotations aux provisions pour risques et charges	161 097	342 429	75 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs immobilisées	-	26 900	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(7 526)	(26 570)	(102 371)
<u>Total</u>	<u>214 469</u>	<u>434 614</u>	<u>141 050</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	(389 375)
- Redressement social	-	-	187 439
- Redressement fiscal	-	-	557 800
- Apurement et ajustement de comptes	-	36 618	113
- Pénalités	300	4 417	17 645
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	-	26 900
- Autres pertes ordinaires	314	157	36 793
<u>Total</u>	<u>614</u>	<u>41 193</u>	<u>437 315</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Autres gains sur éléments exceptionnels	134	59	81
<u>Total</u>	<u>134</u>	<u>59</u>	<u>81</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2018 est calculé au taux de 35% du bénéfice comptable déduction faite d'un montant de 1,5 millions de dinars, correspondant à un réinvestissement projeté.

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	29 560 226	24 089 705	24 089 705
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(36 085 807)	(26 765 453)	(29 560 226)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	119 656	50 736	50 736
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(79 071)	(174 904)	(119 656)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(8 518 277)	(5 193 476)	(5 193 476)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	7 861 608	7 132 407	8 518 277
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(3 347 211)	(2 883 079)	(2 883 079)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	3 640 640	3 118 167	3 347 211
- TVA collectée		36 079 568	28 208 714	60 025 117
- TVA collectée sur avances et acomptes		28 863	(378 729)	(622 336)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	216 897 824	174 279 772	371 894 824
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	1 930 676	1 429 260	3 185 228
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(864 013)	(468 884)	(1 082 848)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	184 940	119 124	224 099
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	10 479 181	8 479 888	16 234 470
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>257 888 802</u>	<u>211 043 250</u>	<u>448 108 048</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	139 747 149	66 736 362	66 736 362
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(84 606 259)	(82 961 429)	(139 747 149)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	247 273 278	264 504 677	549 729 502
- TVA sur Investissements	+	35 573 131	35 873 069	74 278 333
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	23 889	29 750	29 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(16 558)	(170 533)	(23 889)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>337 994 631</u>	<u>284 011 896</u>	<u>551 002 909</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(31 488)	(34 517)	(34 517)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	76 101	74 934	31 488
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(40 100)	(40 100)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	40 100	40 100	40 100
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(92 789)	(71 745)	(71 745)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	155 023	129 757	92 789
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	712 924	780 240	780 240
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(1 145 871)	(120 977)	(712 924)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	108	108	108
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(921)	(108)	(108)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	145 643	108 995	108 995
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(237 127)	(210 901)	(145 643)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	600 000	465 000	465 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(300 000)	(200 000)	(600 000)
- Avances sur cessions d'immobilisations en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Avances sur cessions d'immobilisations en fin de période	- Note 14	-	(120 000)	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	154 104	114 314	114 314
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(139 854)	(127 302)	(154 104)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	1 050 308	693 402	693 402
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(504 151)	(757 184)	(1 050 308)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	338 128	257 467	257 467
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(330 336)	(332 061)	(338 128)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	51 798	34 691	34 691
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(44 660)	(56 705)	(51 798)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	32 923	24 575	24 575
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(44 369)	(45 403)	(32 923)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	663 568	622 809	622 809
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(612 650)	(431 390)	(663 568)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	209 000	213 940	343 540
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(146 263)	(141 641)	(287 585)
- TVA, payée sur biens et services	+	865 912	610 375	1 176 049
- Charges de personnel	+ Note 20	3 887 598	3 291 700	7 047 593
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 054 177	1 819 151	3 579 811
- Impôts et taxes	- Note 22	(267 025)	(197 658)	(390 205)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		7 099 813	6 393 865	10 839 314

NOTE 31 : Intérêts payés

		<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	802 190	304 858	729 554
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	183 018	58 580	58 580
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(153 120)	(177 791)	(183 018)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	8 339 656	7 207 584	7 207 584
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(8 916 072)	(6 652 230)	(8 339 656)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	2 868 045	1 408 010	1 408 010
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(3 567 629)	(1 904 308)	(2 868 045)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(894 040)	(577 006)	(577 006)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	1 013 967	911 628	894 040
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	1 245 963	723 066	723 066
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(1 282 791)	(842 758)	(1 245 963)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	28 487 254	20 006 959	44 095 868
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(356 485)	(309 278)	(660 096)
<u>Intérêts payés</u>		<u>27 769 955</u>	<u>20 157 314</u>	<u>41 242 920</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2017</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	571 614	980 418	980 418
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(741 651)	(465 049)	(571 614)
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	574 200	759 052	759 052
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	(161 767)	-	(574 200)
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	(40 442)	-	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation débi	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation fin d	- Note 14	(5 280)	-	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(118 054)	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	118 054	118 054	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	5 095	5 095
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	135 568	74 367	74 367
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(188 436)	(121 535)	(135 568)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	4 369	3 270	3 270
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(7 114)	(6 243)	(4 369)
- Régularisation de TVA suite au contrôle fiscal		-	-	(127 975)
- Impôts et taxes	+ Note 22	267 025	197 658	390 205
- Contribution conjoncturelle		161 767	-	574 200
- Contribution sociale de solidarité		40 442	-	-
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	1 415 461	1 029 646	2 296 801
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>2 025 758</u>	<u>2 456 679</u>	<u>3 669 680</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	32 428	55 039	92 650
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	3 065 569	1 941 225	3 896 993
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	54 592	2 793	2 793
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(129 015)	(45 609)	(54 592)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>3 023 574</u>	<u>1 953 448</u>	<u>3 937 844</u>

NOTE 34 : Dividendes et autres distributions

		30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Dividendes	+ Note 15	4 018 000	3 157 000	3 157 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(62 358)	(35 750)	(35 750)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(41)	(17 188)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>3 955 601</u>	<u>3 104 063</u>	<u>3 121 250</u>

NOTE 35 : Autres flux liés à l'exploitation

		30 juin 2018	30 juin 2017	31 Décembre 2017
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	859 301	489 489	489 489
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(741 122)	(446 848)	(859 301)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	50 942	110 181	110 181
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(103 431)	(53 093)	(50 942)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 511 641	1 601 913	1 601 913
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 520 618)	(1 594 112)	(1 511 641)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	100 000	100 000	100 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(100 000)	(100 000)	(100 000)
- Compte courant "NIDA" en début de période	+ Note 9	250 000	-	-
- Compte courant "NIDA" en fin de période	- Note 9	-	-	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(456 226)	(230 351)	(230 351)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	26 414	442 923	456 226
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(56 438)	(664 799)	(664 799)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	1 463 483	728 759	56 438
- Frais d'augmentation de capital	- Note 9	-	-	(204 297)
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	130 470	184 079	193 416
- Moins values sur titres SICAV	- Note 18	(1 358)	-	-
- Plus values sur titres SICAV	+ Note 18	-	88	699
- Moins values sur cessions titres cotés	+ Note 18	-	-	(113 019)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	76 394	53 232	103 293
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	134	59	81
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(614)	(41 192)	(799 790)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>1 488 972</u>	<u>580 327</u>	<u>(1 672 405)</u>

NOTE 36 : Informations sur les parties liées

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au 30 Juin 2018, HL a mis en force 24 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 1 644 942 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 12 776 187 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2018 sur ces contrats s'élève à 318 081 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 6 885 437 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société «NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 290 141 dinars

La marge brute réalisée au 30 juin 2018 sur ces contrats s'élève à 2 035 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2018, à 39 431 dinars.

Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2018 sur ce contrat s'élève à 4 838 dinars.

Au 30 Juin 2018, l'encours financier de ce contrat est nul.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée au 30 Juin 2018 sur ces contrats s'élève à 11 313 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2018, à 195 347 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 610 689 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2018 sur ces contrats s'élève à 25 304 dinars.

Au 30 Juin 2018, l'encours financier de ces contrats s'élève à 552 005 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 254 355 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2018 sur ces contrats s'élève à 6 303 dinars.

Au 30 Juin 2018, l'encours financier de ces contrats s'élève à 119 441 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 148 464 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2018 sur ce contrat s'élève à 4 209 dinars.

Au 30 juin 2018, l'encours financier de ce contrat s'élève à 96 356 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Au 30 juin 2018, HL a mis en force un contrat au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 80 783 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2018 sur ce contrat s'élève à 3 263 dinars.

Au 30 juin 2018, l'encours financier de ce contrat s'élève à 72 146 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.500.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2017 au 27 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève 19.669 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 39.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2018 au 26 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 227.254 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 6.000.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2017 au 27 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 14.596 DT

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 28.500.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2018 au 26 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 166.693 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 5.000.000 DT.

Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2017 au 17 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.625 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2018 au 16 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 108.484 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 3.000.000 DT.

PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 1.000.000 DT, durant la période allant du 16 décembre 2017 au 15 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 2.899 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 15 janvier 2018 au 14 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 35.426 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 1.000.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2017 au 14 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 3.416 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2018 au 13 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 54.132 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 1.500.000 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2017 au 23 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.211 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2018 au 22 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 51.357 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 1.500.000 DT.

CAPITALEASE SEED FUND 2

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds CAPITALEASE SEED FUND 2 dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 6 avril 2018 au 5 juillet 2018, à des taux variant entre 7,75% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 9.389 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 500.000 DT.

Eclair Prym Tunisie

1- HL a réalisé, en 2017, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Eclair Prym Tunisie dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 22 décembre 2017 au 21 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 2.070 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Eclair Prym Tunisie dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 21 janvier 2018 au 20 juillet 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,00 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 17.153 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 500.000 DT.

INVESTMENT TRUST TUNISIA

HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société INVESTMENT TRUST TUNISIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 27 juin 2018 au 27 juillet 2018, au taux facial de 8,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 455 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 500.000 DT.

LA FINANCIERE TUNISIENNE

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LA FINANCIERE TUNISIENNE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 4 mai 2018 au 3 juillet 2018, au taux facial de 8,00%..

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.402 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 500.000 DT.

Société NIDA

HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, durant la période allant du 29 juin 2018 au 9 juillet 2018, au taux facial de 8,00%..

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 222 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 500.000 DT.

Société ARTOIS CONFECTION TUNISIE

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 4 mai 2018 au 3 juillet 2018, au taux facial de 8,00%..

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.402 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2018, à 500.000 DT.

Avances en compte courant associé

1- Le conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 4.000 dinars.

2- Le conseil d'administration, réuni le 15 décembre 2017, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « NIDA SA », dans laquelle votre société détient 29,84% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 9.734 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 8 mars 2017, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2018, à 18 176 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2018 sont au nombre de 12.

Les charges supportées, au 30 juin 2018, s'élèvent à 100 171 DT.

NOTE 37 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 926 337 KDT et un bénéfice net de 3 927 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2018, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2018

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR

Mustapha MEDHIOUB